



DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES ET D'USAGE CONDITIONNEL

Les membres du Conseil statueront sur les demandes de dérogation mineure et d'usage conditionnel lors de la session ordinaire du Conseil de la municipalité de Lac-Supérieur qui se tiendra le 6 mai 2025 à 19h00, au 1295, chemin Lac-Supérieur, à Lac-Supérieur.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Lac-Supérieur, ce 21^e jour du mois d'avril 2025

(Original signé)

Anne-Marie Charron
Directrice générale adjointe & greffière-trésorière adjointe

DÉROGATION MINEURE

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
18 chemin des Fauvettes Lot : 4 886 785 Matricule : 3714-01-2437	• Réduire la marge avant minimale, fixée à 11.4 mètres à 1.90 mètre pour la reconstruction d'une résidence. • Réduire la distance minimale avec la limite de propriété avant, fixée à 9.4 mètres, à : - 4.15 mètres pour une véranda; - 3.31 mètres pour une galerie; - 2.33 mètres pour un escalier.
2305 chemin du Lac-Supérieur Lot : 4 755 374 Matricule : 2918-48-2232	• Réduire la distance minimale avec la limite de propriété avant, fixée à 14.65 mètres à : - 12.11 mètres pour une véranda; - 12 mètres pour un escalier.

USAGE CONDITIONNEL

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
43 impasse des Perce-Neige Lot : 5 681 790 Matricule : 2911-34-3656	Autoriser l'usage conditionnel de location court séjour de moyenne envergure dans la résidence projetée.
180 chemin du Mont-la-Tuque Lot : 6 658 033 Matricule : 2722-50-3114	Autoriser l'usage conditionnel de location court séjour de moyenne envergure dans la résidence projetée.
10 chemin de la Paroi-Rocheuse Lot : 6 055 574 Matricule : 2823-53-9479	Autoriser l'usage conditionnel de location court séjour de petite envergure dans la résidence projetée.
200 chemin du Mont-la-Tuque Lot actuel : 6 522 739 Lot projeté : 6 658 031 Matricule : 2722-50-3114	Autoriser l'usage conditionnel de location court séjour de moyenne envergure dans la résidence projetée.
587 montée Brien Lot : 6 423 170 Matricule : 3515-81-6412	Autoriser l'usage conditionnel de location court séjour de moyenne envergure dans la résidence.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Anne-Marie Charron, directrice générale adjointe et greffière-trésorière de la municipalité de Lac-Supérieur, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le Conseil, ainsi qu'à l'adresse du site concerné conformément à la Loi, le 21^e jour du mois d'avril 2025 entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21^e jour du mois d'avril 2025.

(Original signé)

Anne-Marie Charron
Directrice générale adjointe & greffière-trésorière adjointe